



ATTESTATION D'ASSURANCE

ASSURÉ : LA France INSOUMISE
LFI
6 B RUE DES ANGLAIS
91300 MASSY

Période : Du 01/01/2026 au 20/12/2026
Échéance annuelle : 01/01

POLICE: A.O DOMMAGES CAUSES A AUTRUI 001

Au titre de la police ci-dessus, SMACL Assurances certifie garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile de son assuré.

Cette assurance s'applique tant pour les dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs causés aux tiers en général qu'envers les propriétaires des locaux publics ou privés utilisés temporairement par l'assuré pour ses activités, pour les risques d'Incendie, d'Explosion, de Dégâts des Eaux et Bris des Glaces.

MONTANT DES GARANTIES : CONFORME AU CONTRAT

Pour rappel, la présente attestation ne peut engager SMACL Assurances au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. Elle ne saurait présenter un caractère exhaustif.

NIORT, le 07/01/2026
Pour la société,



SMACL Assurances SA
Entreprise régie par le Code
des assurances
Immatriculée au RCS
de Niort N° 833 817 224
Siège social
141 avenue Salvador-Allende
CS 20000
79031 NIORT CEDEX 9